

Séance 2 : Fonder une nouvelle république

Doc. 1 La constitution de 1946

3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme. [...]

5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances. [...]

9. [...] Toute entreprise, dont l'exploitation a les caractères d'un service public national [...] doit devenir la propriété de la collectivité.

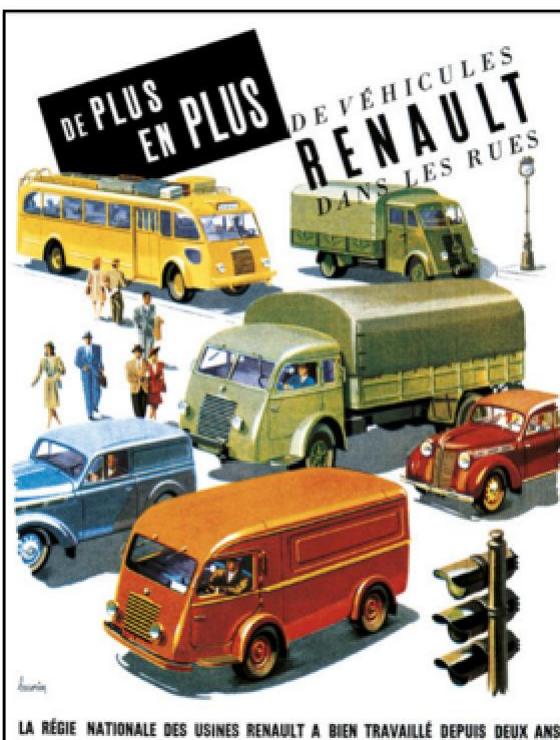
10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.

11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.

■ Extraits du préambule de la Constitution de 1946.



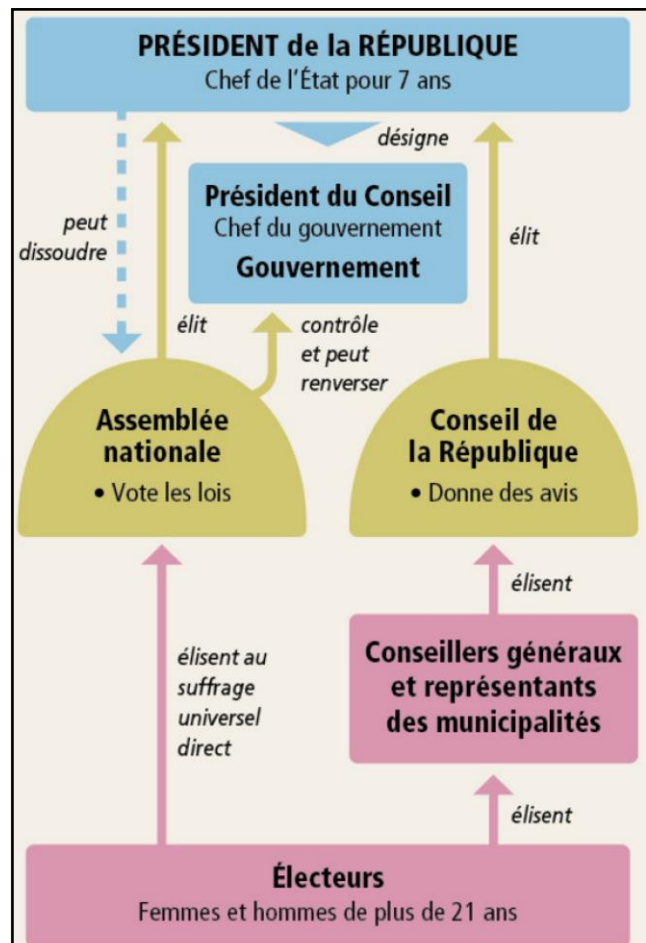
Doc. 2 La création de la Sécurité sociale
Affiche 1945



Doc. 3 La nationalisation de Renault

En 1944, Louis Renault est accusé de collaboration. Son entreprise est nationalisée par l'État en 1945.

Publicité Renault, 1947.



Doc. 4 Les institutions de la IVe République

Sécurité sociale : Système public de protection sociale contre les risques liés à la précarité, à la maladie et à la vieillesse.

Nationalisation : Acquisition d'une entreprise par l'État qui en devient propriétaire.

État providence : Ensemble des interventions d'un État visant à assurer un certain niveau de sécurité et de bien-être social à l'ensemble de la population.

Activité

Dans un paragraphe d'une dizaine de lignes, montrez que la IVe République est une **république sociale** (État providence), **démocratique** et qu'elle **intervient directement dans l'économie du pays**.